



LE PETIT PERONNAIS

Édition HIVER



BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERON



Sommaire



HORAIRES

Lundi	8h00 à 12h00	13h30 à 17h30
Mardi	8h30 à 12h00	13h30 à 18h30
Mercredi	8h30 à 12h00	13h30 à 17h30
Jeudi	Fermé le matin	13h30 à 17h30
Vendredi	8h30 à 12h00	13h30 à 17h30



COORDONNÉES DE LA MAIRIE

1 Place Saint-Antoine
01630 Péron

Téléphone 04 50 56 31 08

Fax 04 50 56 37 46

accueil@mairieperon.fr

Courriels des services

Urbanisme

urbanisme@mairieperon.fr

État-civil, cimetière, voirie, logement

etatcivil@mairieperon.fr

Secrétariat C.C.A.S

maire@mairieperon.fr

Gestion et facturation de la cantine

cantine@mairieperon.fr

Communication

communication@mairieperon.fr

Services techniques

direction.servicetechnique@mairieperon.fr



PERMANENCE DES ÉLUS

Sur rendez-vous :

Dominique BLANC,	Maire
Régis VISCONTI,	Adjoint
Martine GOLAY-RAMEL,	Adjointe
Alexandre PONS,	Adjoint
Jeremy BLANC,	Délégué urbanisme

P. 2 Sommaire

P. 4 Edito

À la une

P. 4 - 5 A la rencontre du service de voirie

La Mairie vous informe

P. 3 Carnet communal

P. 8 À savoir

P. 9--11 Délibérations des conseils
municipaux

P. 12-13 Infos

P. 14-15 Sécurité

P. 16-17 Commissions communales

P. 18 Les Ados à l'honneur / DISCOVER

Vivre à Péron

P. 19-28 Associations

P. 29 A vos marmites!

Informations

P. 30 Le calendrier 2021

P. 31 Contacts utiles

Scannez et
rejoignez nous
sur Facebook !



facebook.com/mairieperon



LA MAIRIE VOUS INFORME

Carnet communal

Tous nos vœux de bonheur

- Jade GODINHO, née le 09 septembre 2021
- Maël BRULHART, né le 18 septembre 2021
- Sofia BOUGHIOUL, née le 06 octobre 2021
- Diana CHAIKRUANG, née le 07 octobre 2021
- Angelo LUNETTA, né le 15 octobre 2021



Toutes nos félicitations aux mariés

- Cécile BERLEMONT et Davide GERBAUDO, le 25 septembre 2021
- Patricia CERDEIRA CARDOSO et Victor MARQUES, le 02 octobre 2021
- Victoria MAZARI et Ivan BELLENOUE, le 29 octobre 2021
- Giuliana PETERLINI et Pierre PUGNAT, le 30 octobre 2021
- Emmanuelle ROYER et Grégoire DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR, le 13 novembre 2021

Nous n'oublions pas ceux qui nous ont quittés

- Bernard ANTOINE, le 28 mars 2021
- Josette ESPINAS, le 25 septembre 2021
- Michel ROBIN, le 28 novembre 2021



ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Les Elections Présidentielles auront lieu les dimanches 10 avril et 24 avril 2022

Vous pourrez venir voter de 8h00 à 18h00

Les inscriptions sur les listes électorales sont acceptées jusqu'au 04 mars 2022

Pour toutes vos démarches administratives (Etat-Civil, Elections, Permis de conduire, Urbanisme ...)
vous pouvez consulter et télécharger les documents sur le site www.service-public.fr

Quelle année...

Je ne pourrai pas commencer ce premier édito de l'année sans évoquer, à nouveau, celle qui vient de se terminer. 2021 a été une année spéciale, une année très spéciale... Une année qui restera dans nos mémoires, une année qui a vu notre commune traverser des moments difficiles : la perte tragique de notre maire, l'événement climatique du 7 juillet, notre mairie inondée. Et tout cela, dans un contexte sanitaire particulier avec une énième vague.

Au mois de juin, quand la nouvelle de la disparition de notre maire est tombée, c'est toute l'équipe communale, agents et élus, qui s'est serré les coudes et qui a relevé les manches. Mais pas seulement, de nombreuses personnes, membres d'associations, élus du Pays de Gex et tant d'autres encore, nous ont témoigné de leur soutien et nous ont convaincu que nous devons poursuivre le travail entrepris depuis tant d'année par Christian ARMAND. Au moment d'écrire ces mots, je ne peux donc que mesurer la chance que j'ai d'être entourée et soutenue par des personnes extraordinaires, des femmes et des hommes qui n'ont qu'une seule ambition, celle de faire de notre village un lieu de vie agréable.

En juillet, quelques instants après l'événement orageux extraordinaire qui a frappé notre commune, nous avons vu de nombreuses personnes de tout horizon nous proposer leur aide et avons assisté à des scènes d'entraides spontanées. Quel bonheur de constater que nous avons encore, dans notre village, cette fraternité et cette solidarité. Ces valeurs, que nous pensions peut-être oubliées, mais qui sont belles et bien ancrées à Péron et qui font partie de notre histoire. Nous pouvons et nous devons en être fiers !

En début d'année, nous étions encore toutes et tous dans l'incertitude due à la pandémie. Nous espérions mais n'avions encore aucune idée de l'évolution et nous ne parlions pas encore d'un retour à la vie normale. Même si aujourd'hui, 12 mois plus tard, nous ne sommes pas encore sortis d'affaires, nous pouvons nous réjouir d'avoir pu revivre quelques moments de bonheur. Je pense bien entendu à l'assouplissement des mesures sanitaires qui nous ont permis de profiter de vacances ou d'instantanés entre famille ou amis. Mais je pense aussi, bien sûr, à tous les événements organisés dans la commune par nos chères associations. Je profite donc de cet édit, pour remercier les bénévoles qui, par leur temps et leurs engagements, permettent à ces associations de faire vivre et d'animer notre village.

Depuis quelques semaines, vous avez pu constater que l'ancienne voie ferrée subit quelques modifications. Après la signature de la convention avec Réseau Ferré de France (RFF), nous avons pu, conjointement avec la municipalité de Farges, débiter les travaux de la tant attendue Voie Verte. Ce projet entre dans une démarche de valorisation du patrimoine communal et fait partie d'un engagement pris par le conseil municipal de développer la mobilité douce. Dans quelques semaines, les travaux seront terminés et la Voie Verte (et non pas piste cyclable) permettra aux habitants de se déplacer à pied ou à vélo en toute sécurité entre Greny, Péron, Logras et donc Farges. Et qui sait, peut-être un jour, tout au long du Pays de Gex. 2021 étant terminé, place à 2022.

Au moment d'écrire cet édit, la situation sanitaire n'est pas très bonne. Mais j'aimerais garder espoir que la nouvelle année qui s'ouvre soit meilleure que la précédente. Espoir de vous retrouver toutes et tous en bonne et en pleine forme. Espoir de voir nos projets se concrétiser et d'offrir à Péron, entre autres, une nouvelle Rue du Mail, de nouveaux jeux pour nos enfants dans nos parcs... Espoir de pouvoir aussi débiter des études de réhabilitation et d'aménagement de notre voirie communale. Espoir de voir se dérouler toutes les manifestations inscrites au calendrier des fêtes. Espoir de vous retrouver le mercredi 26 janvier pour les vœux du maire si le règlement sanitaire le permet.

Je ne voudrais pas finir sans remercier sincèrement M. Bernard LEVRIER qui, pendant de longues années, a apporté tout son savoir sur la commune. Il a choisi de quitter notre équipe pour des raisons qui lui appartiennent et je respecte son choix. Cependant il va me manquer, nous manquer.

Le temps de tourner la page 2021 et d'en ouvrir une nouvelle sur 2022 est venu. Il est donc temps pour moi de vous souhaiter, au nom de l'ensemble du conseil municipal et du personnel, tous nos meilleurs vœux. Que cette nouvelle année vous apporte, à vous et à vos proches, la santé, le succès dans vos projets et beaucoup de bonheur ainsi que le retour à une vie normale.

Interview de Luc BOURGUIGNON, Directeur des services techniques et de Frédéric LANGE, Responsable des services techniques

Petit Péronnais (P.P) : tout le monde a déjà entendu parler du service voirie de la mairie, mais finalement sait-on vraiment de quoi il s'agit ?

La voirie consiste à gérer l'existant du domaine public. Pour faire un parallèle tout simple, le service voirie entretient la commune comme vous le faites avec votre propre maison. Nous nous occupons de son entretien, des réparations des éléments défectueux, des demandes de devis si besoin.

P.P : Quels sont les différents services et leurs fonctions ?

Il y a 3 grands pôles, à savoir :

La voirie (route, trottoir, ruisseau, Centre Technique Municipal) qui consiste à gérer :

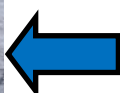
- Les travaux communs (tout ce qui se voit et qui nécessite un entretien régulier) et les travaux de rénovation (par exemple les trous sur la route)
- Le bon fonctionnement hydraulique : L'entretien des ruisseaux, des cours d'eaux, des grilles d'eaux pluviales, eaux usées et eaux potables pour un bon cheminement. Tout doit être propre et bien entretenu. Nous devons réparer et changer tout ce qui se trouve en surface de voirie, déterminer les dysfonctionnements éventuels et s'assurer qu'il n'y a pas d'embâcle ou de chute d'arbres
- Le nettoyage des points d'apports volontaires (PAV) 2 fois par semaine
- Le suivi des gros chantiers de voirie et urbanisme, ainsi que les petits travaux de voirie
- L'entretien du parc des fontaines (qui est exceptionnel sur notre commune) avec l'ouverture/fermeture des réservoirs, contrôle de la pression
- L'entretien des chemins de montagne
- L'éclairage public et la pose des panneaux de rue (signalisation temporaire) - la gestion des poteaux incendie
- L'entretien des engins qui se fait principalement en interne
- Les illuminations de Noël

L'entretien des grands espaces verts :

La tonte, le désherbage, la taille des espaces verts
Le terrain de foot et son arrosage
Le Verger du Tiocan (avec la précieuse aide des bénévoles de cette association)
Le cimetière
Le fleurissement

L'entretien des bâtiments communaux :

La mairie
L'église
L'école de Peron et l'ancienne école de Logras
La maison des associations
Le gymnase du SIVOS
Le centre de loisirs
Le centre technique communal
Le centre socio-culturel Champ Fontaine
L'entretien des deux chalets d'alpage (les murs appartenant à la collectivité)
La résidence Vie de l'Etraz (la place et certains commerces)
Le local du foot de Logras



La benne destinée au ramassage des déchets sauvages autour des points d'apports volontaires, vidée tous les 2 mois

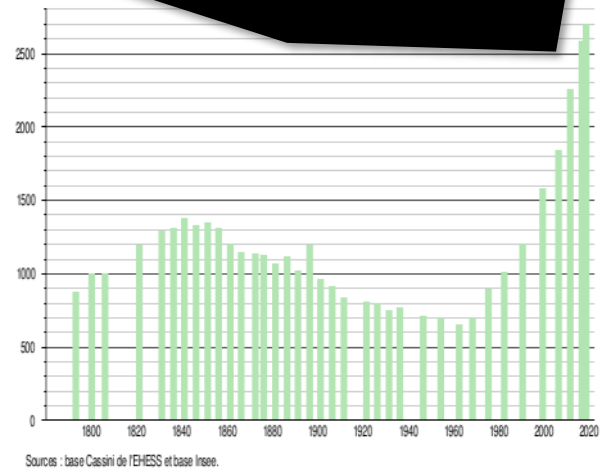
À la rencontre du service Voirie

P.P : Est-ce que le métier a évolué ces dernières années ?

Oui, le métier a énormément évolué en 30 ans, il s'est modernisé. Alors c'est très bien, car cela a apporté une certaine technicité, mais en contrepartie, cela a réduit la masse salariale. Avant, on parlait d'équipe de cantonniers. Chaque personne était polyvalente et avait de multiples fonctions. Aujourd'hui, il y a une professionnalisation des tâches. Par exemple, pour utiliser la balayeuse, il est nécessaire d'avoir la qualification requise pour cela. Il faut donc un agent par engin.

La population a, de son côté, fortement augmenté. A ce jour, il y a seulement 1 agent technique par service, soit au total 4 personnes, ce qui est peu comparé au nombre d'habitants en constante progression et à la charge de travail quotidienne.

Nous amorçons également une transition écologique avec le Zéro phyto (abandon d'utilisation de substances chimiques dans l'entretien des espaces verts) et avec l'achat du véhicule électrique.



P.P : Quelle est la journée type d'un agent technique ?

Il est difficile de vous donner l'exemple d'une journée type car elle est variable, souvent liée aux conditions climatiques. Prenez la tempête du 07 Juillet dernier ! Les agents ont été sur place de 7h30 à 02h30 du matin, entre les inondations, les arbres arrachés et tombés sur la chaussée... Et pendant les épisodes neigeux, les journées débutent généralement vers 05h du matin.



Mais si on prend l'exemple de l'agent technique en charge des bâtiments, il commence par la tournée des chaudières de tous les bâtiments. Il s'assure qu'il n'y a pas de problème d'évacuation des eaux usées, il vérifie les bâtiments (VMC, fenêtres, grilles). Il s'occupe de transporter également le courrier et les repas aux personnes âgées. Ensuite, il va donner un coup de main à la voirie, aux espaces verts ou à l'école, tout dépend de la demande du jour. En hiver, il va déneiger autour des écoles ou de la mairie. Quand il fait beau, il va tondre les espaces verts ou s'occuper de l'arrosage.

Concernant la journée type de l'adjoint des services techniques, il commence par prendre connaissance de tous les mail reçus concernant ses dossiers de suivi de chantier. Il va répondre aux demandes, les suivre et organiser le travail de son équipe. Au cours de la journée, il va venir compléter les équipes sur le terrain pour effectuer des tâches lui-même. Il gère au quotidien les besoins du matériel de personnel de l'école et passe les commandes nécessaires.

P.P : Comment et pour quelles raisons peut-on contacter le service voirie ?

Tout simplement en contactant le secrétariat de la mairie, que ce soit par mail, par téléphone ou en venant directement sur place. La secrétaire fera suivre directement les demandes aux personnes concernées. Les gens peuvent nous contacter pour diverses raisons : signaler un trou en formation sur la route, un arbre déraciné ou ruisseau obstrué, un éclairage défectueux etc...



La voirie en quelques chiffres pour l'année 2021

- 120 km de déneigement complet, tous engins confondus
- 90 km de route et chemin de montagne dont 35 km de route goudronnée, 55 km de pistes et chemins
- 23 km de fossés
- Nettoyage des déchets sauvages : 2 h x 2 fois par semaine (pour 1 agent)
- Déchets collectés : 2,5 T tous les 45 jours
- Sel de déneigement : entre 30 T et 90 T selon la saison hivernale
- Terreau (sac de 70 L) : 108
- Bulbes : 1500 - Fleurs : 603

Services techniques

- Luc BOURGUIGNON (Directeur des services techniques)
- Frédéric LANGE (Responsable des services techniques)
- Steven COFDIR (entretien espaces verts)
- Pascal CUINIER (entretien voirie)
- Charvane MANSOURI (entretien des bâtiments)
- Florent POCHE (entretien du gymnase)

Centre de soins immédiats du Pays de Gex

En fonction de l'état du patient, le SAMU (contacté le 15) choisit la solution de prise en charge la mieux adaptée <https://www.centredesoinsimmmediats.fr/>

Vaccination COVID-19

Centre de vaccination du Pays de Gex. Numéro consacré à la prise en charge des rendez-vous : 04 85 29 21 09

Recensement Militaire

Les jeunes gens (filles ou garçons) de nationalité française sont priés de se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents, dès qu'ils atteignent **l'âge de 16 ans, soit pour ceux nés en octobre, novembre, décembre 2005, venir avant le 31 décembre 2021.**

Une fois recensé, vous pouvez créer votre compte sur le site majdc.fr pour tout échange avec le Centre du Service National et pour toute information sur la Journée Défense et Citoyenneté.

Demande de logement social

Désormais, plus besoin de vous déplacer en Mairie ou aux bureaux des organismes de logement social. Vous pouvez déposer votre demande de logement en ligne sur le site www.demande-logement-social.gouv.fr.

Une fois votre demande complétée et déposée, elle est enregistrée. Votre demande est consultée par tous les bailleurs du département.

Avis aux nouveaux habitants

Si vous venez d'arriver à Péron (Péron, Logras, Feigères, Greny) et afin de simplifier vos démarches administratives, veuillez signaler votre arrivée au secrétariat de Mairie où vous serez les bienvenu(es).

En cas de départ de la commune

Si vous déménagez, n'oubliez pas de le signaler en mairie, soit en passant au secrétariat ou en téléphonant au 04 50 56 31 08.

Demandes de cartes d'identité

Les demandes de cartes d'identité se font auprès des communes suivantes : Thoiry, Saint-Genis-Pouilly, Gex, Ferney-Voltaire ou Divonne.

La pré-demande peut se faire en ligne sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <https://ants.gouv.fr>

Autorisation de sortie du territoire

Les demandes d'autorisations de sortie du territoire pour les mineurs non accompagnés sont à nouveau obligatoires. Aucune démarche en mairie n'est nécessaire. Vous trouverez le formulaire CERFA ainsi que les pièces nécessaires qui accompagnent la demande, sur le site internet www.service-public.fr

Transport à la Demande

Auprès de la centrale de réservation : 0 800 00 67 59 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h hors jours fériés ou www.transportsdelain.fr

AVIS AUX ARTISANS, COMMERÇANTS ET ENTREPRISES

Si vous venez de vous installer sur la commune de Péron, veuillez le signaler en Mairie afin de vous intégrer dans la signalétique implantée sur la commune.

SEPTEMBRE

DELIBERATIONS

- Rentrée scolaire et nécessité de recrutement
- Instauration de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires

POINTS DIVERS

- Ecole-Cantine-Collège
- Voirie
- Budget-Finances
- Alpage
- Personnel et fonctionnement communal
- Centre de loisirs ALSH
- CCAS
- COVID
- Bâtiments
- Police pluri-communale
- ZA Pré Munny

COMPTE RENDU COMMISSIONS

- COMMISSION URBANISME

Permis d'aménager:

- PA21B0001, IMOTIS SAS représentée par M. THIAFFEY-RNECOREL Roland, PERON, création d'un lotissement de 3 lots pour maisons individuelles.

Permis de construire:

- PC14B0024M05, Immobilière Européenne des Mousquetaires représentée par M. LEBLANC Pierre, PERON, création d'un auvent au-dessus de la porte d'entrée de la pharmacie et modifications des façades.

Permis de démolir:

- PD21B0001, LABORIE Patrick, PERON, démolition d'un abri de jardin.

Déclaration Préalable :

- DP21B0044, CAT Pascal, LOGRAS, construction d'un mur de soutènement.
- DP21B0046, GAUTHERON Ludovic, PERON, construction d'une piscine.
- DP21B0048, FRESNEAU Christophe, LOGRAS, construction d'un mur de soutènement.
- DP21B0049, FRESNEAU Christophe, LOGRAS,

installation d'un abri voiture.

- DP21B0057, GREGORI Christophe, PERON, réfection de la toiture.

- DP21B0060, DESMARIS Christian, PERON, aménagement du sous-sol en locaux à vivre.

- DP21B0063, AQUATHERMO représentée par MAIA, FEIGERES, installation de panneaux photovoltaïques.

- DP21B0064, AQUATHERMO représentée par MAIA, FEIGERES, installation de panneaux photovoltaïques.

- DP21B0065, TARTER FERNANDEZ Marlene, LOGRAS, création d'ouverture au rez-de-chaussée et installation d'une clôture sur muret.

- DP21B0066, HEMERY Gwenaël, LOGRAS, fermeture d'un garage par une baie vitrée et modification d'une fenêtre.

- DP21B0067, CHUTEAUX Thibaud, LOGRAS, fermeture d'une place de parking couverte existante.

- DP21B0068, DA COSTA José, LOGRAS, création d'une terrasse surélevée et d'un abri.

- DP21B0070, GUILLERMIN Robert, LOGRAS, remplacement de la porte d'entrée, création d'un SAS, remplacement des volets battants par des volets roulants, pose d'un portail et d'une clôture de séparation.

- DP21B0072, PERRIER-DAVID Alexandre, PERON, remplacement de fenêtres bois par des fenêtres en alu et volets roulants gris.

- DP21B0074, LEMAITRE Laurent, LOGRAS, création abri de bois ouvert couvert.

- DP21B0077, IMOTIS SAS représentée par M. THIAFFEY-RNECOREL Roland, PERON, création d'un lot à bâtir de 1400 m².

- DP21B0025, NABERHUIS Bjorn, PERON, pose d'un abri sur terrasse existante, charpente en bois, couverture polycarbonate sur profils alu.

- DP21B0026, PAINCO DE BARROS Lisabet, PERON, pose d'un abri devant la porte de service du garage, charpente en bois et toiture tuiles idem à la maison. Modification des dimensions de la pergola et pose de 3 Vélux sans création de surface de plancher.

- DP21B0059, PACAUD Bernard, PERON, création

OCTOBRE

d'un abri attenant au garage, toitures avec couverture rouge d'un côté et plaques transparentes de l'autre.

- DP21B0062, BEN MANSOUR Mohamed Ali, FEIGERES, construction d'un muret de clôture. ❌
- DP21B0069, RICHARD David, PERON, création d'une clôture. ❌
- DP21B0073, DUMAS Tifany, FEIGERES, extension d'un abri voiture. ❌
- DP21B0076, TEYRE Mickaël, LOGRAS, démolition et reconstruction d'un mur de soutènement avec pose d'un grillage. ❌
- DP21B0078, PATRICIO Rui Pedro, PERON, construction d'une piscine et d'un préau barbecue. ❌

Comité suivi de l'Autorité Des Sols (ADS).
Réunion pour accessibilité de l'agrandissement du collège.

Recours de Mme BAUMGARTNER.

Recours gracieux de M. RADICIONI.

Recours gracieux de M. VAURS.

- ASSOCIATIONS

- COMMUNICATION

- SENSIBILISATION AUX HANDICAPS – SANTE

- DIGITAL

- SCOLAIRE-PERISCOLAIRES-JEUNESSE

- BIBLIOTHEQUE

COMPTES RENDUS COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

- CAPG

- REGIE DES EAUX GESSIENNES

- SIVOS

- COMMUNES FORESTIERES

POINTS DIVERS

- Réunion et présentation du nouveau Lieutenant M. GRACIEN, commandant de la brigade territoriale de gendarmerie de Thoiry.
- Rencontre entre Mme la Maire, M. LÉVRIER (adjoint) et M. CHAISE Sénateur.
- Hommage de Mme GIVERNET, députée, à Christian ARMAND en présence de la famille, des proches et du conseil municipal.

DELIBERATIONS

- Convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation des marches de travaux, de services et de fournitures par plusieurs communes gessiennes désignation des représentants de la commission d'appel d'offres. ✓
- Vente de terrain à Villes et Villages Créations lieudit Grand Pré dans le cadre du projet immobilier les chatehains. ✓
- Avenant n°2 à la convention d'utilisation du bâtiment maison des associations signée avec l'association dojo Péron. ✓
- Institut Médico-Educatif avenant n°1 à la convention de mise à disposition des locaux pour l'accueil des élèves du SAPHIR-IME à l'école de Péron signée avec le comité commune activité sanitaire et sociale. ✓

POINTS DIVERS

- Ecole-Cantine-Collège
- Voirie
- Budget-Finances
- Bâtiments
- Contentieux
- Centre de loisirs ALSH
- CCAS
- Police pluri-communale

COMPTES RENDUS COMMISSIONS

- COMMISSION URBANISME

Permis de construire:

- PC18B0024M01, YILDIRIM Seher, LOGRAS, Création ouverture sur façade. ✓
- PC21B0008, AUBIN Guillaume, GRENY, Construction d'une maison individuelle. ✓
- PC21B0006, JOUR Yoann, GRENY, Construction d'une maison individuelle. ✓
- PC19B0016M01, Département de l'Ain, PERON, Modifications diverses. ✓
- PC21B0003, FRONTAIA représentée par M. LAZZAROTTO Pascal, LOGRAS, Construction ensemble immobilier de 34 logements. ❌

Déclaration Préalable :

- DP21B0071, BIGARD, PERON, Yourte pour agrandissement centre de beauté. ✓

Réunion d'urbanisme avec M. LAZZAROTTO, Mme le Maire, le délégué à l'urbanisme, suite à l'avis favorable de leur demande de PC.

- ASSOCIATIONS
- COMMUNICATION
- ENVIRONNEMENT
- SENSIBILISATION AUX HANDICAPS – SANTE
- DIGITAL
- BIBLIOTHEQUE

COMPTES RENDUS COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

- CAPG
- ECOPONT

POINTS DIVERS

- Recensement début 2022

NOVEMBRE

Mme Le Marie informe le Conseil Municipal de la décision, par lettre recommandée, de la démission de M. LEVRIER Bernard, 2ème adjoint. à dater du 1er novembre 2021.

DELIBERATIONS

- Recensement population 2022 désignation du coordonnateur. ✓
- Recensement population 2022 fixation du nombre d'agents recenseurs. ✓
- Demande d'admission en non-valeur créances irrécouvrables. ✓
- Office national des forêts – coupes de bois proposition d'état d'assiette pour la campagne 2022. ✓
- Election des délégués des syndicats intercommunaux et divers représentants au conseil d'administration du collège. ✓

POINTS DIVERS

- Ecole-Cantine-Collège
- Voirie
- Budget-Finances
- Bâtiments
- Personnel et fonctionnement communal

- Contentieux
- Centre de loisirs ALSH
- CCAS

COMPTES RENDUS COMMISSIONS

- COMMISSION URBANISME

Permis de construire:

- PC21B0011, GARDETTE Julien, LOGRAS, fermeture d'un abri existant (création véranda). ✓
- PC21B0009, BAUMGARTNER Christine, GRENY, construction d'une véranda sur terrasse existante façade Nord. ✓

Déclaration Préalable :

- DP21B0084, SPH IMMO représentée par M. GOULLIER Fabrice, LOGRAS, division parcellaire. ✓
- DP21B0083, FOL Emmanuel, FEIGERES, pose de bardage extérieur en bois. ✓
- DP21B0082, PAINCO DE BARROS Lisabet, PERON, modification d'une pergola existante et création d'un avant toit. ✓
- DP21B0079, GREGAUD Olivier, PERON, construction d'un abri de jardin. ✓
- DP21B0081, BOVE Loïc, PERON, modification des ouvertures. ✗

Dossier irrecevable

- DP21B0080, PERARD Mickaël, GRENY, construction d'un tunnel de stockage matériel agricole.

Réunion avec M. MOTTET le 11.10 pour le projet Villes & Villages Créations aux Châtelains.

- ASSOCIATIONS
- SENSIBILISATION AUX HANDICAPS – SANTE
- DIGITAL
- SCOLAIRES—PRESCOLAIRES—JEUNESSE
- FORET—AGRICULTURE

COMPTES RENDUS COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

- CAPG
- REGIE DES EAUX GESSIENNES
- ECOPONT

Comptes-rendus complets
sur www.mairie-peron.com

- Les vœux de la Mairie se dérouleront le mercredi 26 janvier à 18h30 à la salle Champ-Fontaine
- La Mairie organise une réunion sur les jardins partagés le mercredi 2 mars à 20h à la Maison des Associations
- La Mairie organise une journée nettoyage de printemps le samedi 12 mars de 10h à 12h, suivie d'un apéritif.

Une question sur votre logement : des juristes vous informent gratuitement !

L'ADIL de l'Ain, Agence départementale d'information sur le logement, a pour mission de délivrer **gratuitement** des conseils **juridiques, financiers et fiscaux** sur le **logement et l'habitat**.

Ses conseils, délivrés par des **juristes spécialisés en droit immobilier**, vous permettront de connaître et comprendre les règles applicables en matière **de location, accession à la propriété, copropriété, droit de la propriété**, ainsi que **les aides à l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétique**.

Chaque année, l'ADIL de l'Ain délivre auprès d'un public varié (propriétaires occupants ou bailleurs/ locataires / collectivités et acteurs du logement), près de 13 500 conseils.

Pour consulter l'ADIL, vous pouvez prendre contact avec nos services au 04.74.21.82.77, nous adresser un mail adil@adil01.fr, ou prendre rendez-vous auprès de notre siège et de nos permanences de proximité.

Les services de l'ADIL sont ouverts **sans interruption** du lundi au jeudi de **9 heures à 18 heures** et le vendredi de **9 h à 17 heures**.



ADIL de l'Ain

34 rue du Général Delestraint,

01 000 Bourg en Bresse

Tel : 04.74.21.82.77

Mail : adil@adil01.fr

Site internet : adil01.org

Activité Vestiaire à Divonne-les-Bains derrière l'Hôtel de Ville OUVERT A TOUS

Vente de vêtements d'occasion à petits prix

- Vêtements: Homme, Femmes, Enfants et bébés
- Accessoires de mode, chaussures et linge de maison

Ouverture à la vente:

- Tous les lundis en fin d'après-midi de 17h à 19h
- Tous les mardis après-midi de 14h à 16h
- Le 1^{er} samedi matin de chaque mois de 9h30 à 11h30

Dons de vêtements propres et en très bon état dans les conteneurs situés devant le local

L'Equipe d'Entraide recherche 1 ou 2 messieurs pour aider à l'activité « Meubles » 1 à 2 h par semaine le LUNDI de préférence.

Michèle THIBAUT, M.T. HAYOTTE



04.50.42.01.13



Le transport à la demande est un système de transport en commun sur réservation qui dessert les communes du sud gessien. Ce système a été mis en place par Pays de Gex agglomération, en partenariat avec La Région Auvergne Rhône Alpes et Les Transports de l'Ain.

Le Transport à la demande du pays de Gex évolue avec un nouvel arrêt en desservant la Maison médicale de Saint-Genis Pouilly.

Vous retrouverez toutes les informations sur les 3 lignes du Transport à la Demande sur le site du Pays de Gex Agglomération :

<https://transportsdelain.fr/horaires-lignes-tad-pays-de-gex-agglomeration/>

Avec le lien pour la réservation :

<https://reservationgex.transportsdelain.fr/>

Ou au téléphone au 0 800 00 67 59

Les mesures de biosécurité à appliquer dans les basses cours

À DESTINATION DES DÉTENTEURS DE VOLAILLES OU AUTRES OISEAUX CAPTIFS DESTINÉS UNIQUEMENT À UNE UTILISATION PERSONNELLE, NON COMMERCIALE

- Exercer une **surveillance quotidienne** de vos oiseaux.
- Aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de la basse cour **ne doit entrer en contact direct** ou avoir accès à des volailles d'un élevage professionnel.
- **Limiter l'accès de la basse cour** (l'endroit où vous détenez vos oiseaux) aux personnes indispensables à son entretien.
- **Protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages** ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles.
- **Protéger et entreposer la litière neuve** à l'abri de l'humidité et de toute contamination, sans contact possible avec des cadavres.
- **Ne jamais utiliser d'eaux de surface** : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.
- Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une **période de stockage de 2 mois**.
- Au-delà de cette période, l'épandage est possible.
- **Réaliser un nettoyage régulier** des bâtiments et du matériel utilisé pour la basse cour.

RECOMMANDATIONS POUR L'ÉLEVEUR

**SI UNE MORTALITÉ ANORMALE EST CONSTATÉE :
CONSERVER LES CADAVRES EN LES ISOLANT ET EN LES PROTÉGEANT
ET CONTACTEZ VOTRE VÉTÉRINAIRE OU LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE
EN CHARGE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS.**

→ Portez des bottes, une blouse dédiée et éventuellement des gants pour soigner vos oiseaux.

→ Lorsque vous quittez votre basse cour, laissez vos équipements (bottes, blouse, gants...) dédiés à l'entrée de cette dernière.

→ Dans tous les cas, lavez régulièrement vos bottes, blouses et gants à l'eau chaude et au

détergent ou désinfectez-les. Aucune souillure ne doit persister. Lavez aussi régulièrement le matériel d'élevage (fourches, mangeoires...).

→ Lavez soigneusement vos mains à l'eau chaude et au savon après avoir été en contact avec des oiseaux.

→ Ne pas vous rendre dans d'autres élevages sans précautions particulières.

LA MAIRIE VOUS INFORME

SECURITE

La nuit tombe tôt, pensez à vous protéger en étant visible sur les routes

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.

1 PERSONNE
12 ANS MINIMUM

CASQUE AUDIO INTERDIT
TROTTOIRS INTERDITS

VITESSE DU VÉHICULE
LIMITÉE À 25 KM/H
(PAR CONSTRUCTION OU PAR BRIDAGE)

BIEN CIRCULER À TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

VETEMENT REFLECHISSANT OBLIGATOIRE
LE NUIT OU SI VISIBILITE REDUITE,
RECOMMANDE LE RESTE DU TEMPS

CASQUE RECOMMANDE

AVERTISSEUR SONORE OBLIGATOIRE*

SYSTEME DE FREINAGE OBLIGATOIRE*

CATADYOPTRES ARRIERES ET LATERAUX OBLIGATOIRES*

FEUX DE POSITION AVANT ET ARRIERE OBLIGATOIRES*

*À PARTIR DU 1^{ER} JUILLET 2020

Sinon les sanctions tombent ou cela peut-être plus grave !!!!!

LES RÈGLES DE BONNE CONDUITE

Casque fortement recommandé, mais pas obligatoire (en ville)

Vêtement rétro-réfléchissant obligatoire la nuit, recommandé en journée (en ville) **11€**

11€

Avertisseur sonore, freins, feux avant et arrière, dispositifs rétro-réfléchissants obligatoires **11€**

LES AMENDES PRÉVUES

- Casque audio et écouteurs interdits **35€**
- Usage du téléphone interdit **135€**
- Assurance obligatoire Jusqu'à **3750€**
- Interdit de transporter un passager **35€**
- Interdit aux moins de 12 ans **135€**
- Interdit de circuler sur le trottoir **135€**
- Stationnement gênant sur le trottoir **35€**

Vitesse limitée **25**
1500€

INFOGRAPHIE L'UNION

Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !

LA
SÉCURITÉ
PAR TOUS ET
POUR TOUS



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

LA MAIRIE VOUS INFORME

CAMBRIOLAGE

FORMULAIRE DISPONIBLE:

A L'ACCUEIL DE VOTRE MAIRIE

#contrescambriolages

CONTRE LES CAMBRIOLAGES LES BONS RÉFLEXES

AU QUOTIDIEN



Installer des équipements adaptés
et agréés (volets, grilles, éclairage
programmé, détecteur de
présence, système d'alarme)



Photographier ses objets
de valeur, garder ses
factures



Ne pas inscrire ses coordonnées
sur son trousseau de clés, ne pas
les cacher à proximité de son
domicile (sous le paillason,
dans la boîte aux lettres...)

PLAN NATIONAL DE LUTTE
CONTRE LES CAMBRIOLAGES
ET LES VOLS À MAIN ARMÉE

#contrescambriolages

CONTRE LES CAMBRIOLAGES LES BONS RÉFLEXES

AVANT DE PARTIR



Ne pas diffuser ses dates
et photos de vacances sur
les réseaux sociaux



Signaler son absence
au commissariat de
police ou à la brigade
de gendarmerie



Faire suivre son courrier
ou le faire relever
par une personne
de confiance



Transférer sa ligne fixe
sur son téléphone
mobile

PLAN NATIONAL DE LUTTE
CONTRE LES CAMBRIOLAGES
ET LES VOLS À MAIN ARMÉE

#contrescambriolages

CONTRE LES CAMBRIOLAGES LES BONS RÉFLEXES

EN CAS DE CAMBRIOLAGE

17

Ou

06 07 06 03 11
06 07 04 65 97

Prévenir la
GENDARMERIE
ou la **POLICE**
MUNICIPALE



Préserver les traces
et indices à l'intérieur
et à l'extérieur



Porter plainte muni
d'une pièce d'identité*



Faire opposition auprès
de sa banque pour
les chèquiers et cartes
de crédit dérobés



Déclarer le vol à son
assureur par lettre
recommandée dans
les 2 jours ouvrés

PLAN NATIONAL DE LUTTE
CONTRE LES CAMBRIOLAGES
ET LES VOLS À MAIN ARMÉE

*Ou sur <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>



Malgré un contexte sanitaire compliqué et un temps quelque peu capricieux, la première édition de la journée du handicap, dont le thème était « l'école face au handicap », a pu avoir lieu le Samedi 04 Décembre 2021 à la salle Champ-Fontaine de Péron.

Les conférences tenues par Mme Emmanuelle HERBOMEZ (Enseignante référente), M. Bastien FELIX-FIARDET (éducateur spécialisé) et M. MASSION (directeur des Saphirs de l'Ain) ont pu apporter un regard nouveau sur le handicap et l'enfant en difficulté. Les conseils et pistes de réflexion, qui ont été donnés, furent très appréciés par les parents présents. Pour l'occasion, l'IME (Institut Médico Educatif Saphir de l'AIN) avait ouvert ses portes. L'IME a eu le plaisir d'accueillir, entre autres, Mme BLANC (maire de Péron), M. DUNAND (maire de Gex), Mme PASSUELLO (maire d'Echenevex), Mme GRAZIOTTI (maire de Farges) et Mme BAUDE (vice-présidente du Département). Les éducateurs ont pu faire visiter les locaux et sensibiliser les visiteurs sur le fonctionnement de leur établissement.



L'association Hubert GOUIN – Enfance et Cancer -, représentée par Mme Alexandra HARBUZI SCASSA et M. Khalid EL GHOUASSI, est venue parler du projet MICCHADO (essai qui vise à mieux comprendre et caractériser la résistance aux traitements de certains cancers chez les enfants). Mme Muriel SCIBILIA, a présenté son dernier livre «Sortir de l'ombre, les frères et sœurs d'enfants gravement malades».



Des petites pauses théâtrales et musicales ont été proposées par la troupe « Les Petites Scènes » de Challex et «La Bonne Humeur»



Nous remercions chaleureusement la Mairie de Péron, l'IME Saphir de l'Ain, l'ensemble des conférenciers, l'association Hubert Gouin – Enfance et cancer, la "Bonne Humeur" de Péron, "Les Petites Scènes" de Challex, les enfants de l'école (pour leurs dessins si touchants) et le Sou des Ecoles de Péron qui ont permis que cette première journée puisse se concrétiser. Un grand merci à celles et ceux qui ont bravé la pluie et le vent pour venir nous rendre visite !

VIVRE À PÉRON

Commission « Associations et Sports »

Le week-end du 15 – 16 et 17 octobre 2021, c'est dans une belle ambiance que s'est tenue la vente des brioches au profit de l'Adapei de l'Ain (Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés de l'Ain). Celle-ci, créée à l'initiative de parents, est une association qui accompagne les personnes en situation de handicap mental au sein d'établissements et de services spécialisés.



La commission « Associations et Sports » et l'ensemble de la mairie remercient chaleureusement les bénévoles des diverses associations de la commune qui se sont relayés tout le week-end pour vendre les délicieuses brioches (nature, au sucre ou au chocolat) préparées par le Moulin de Péron.

Un très grand merci, à vous toutes et tous, qui êtes passés à notre stand pour soutenir cette belle cause avec enthousiasme et bonne humeur. Ce sont 550 brioches qui ont été vendues avec une belle récolte d'un montant de 1 699,63 € au profit de l'Adapei de l'Ain. Bravo et à l'année prochaine !

RECYCLEZ vos cartouches d'encre vides pour lutter contre la Polio

Une campagne de collecte organisée par

Recyclez vos cartouches d'encre vides contre la Polio

L'action Polio+ a été initiée en 1985 en vue d'éradiquer le virus de la polio dans le monde. Maladie extrêmement invalidante et mortelle dont il ne reste aujourd'hui plus qu'un foyer, notamment en Afghanistan. Grâce à l'OMS, la fondation Mélinda et Bill GATES et tant d'autres donateurs, nous espérons pouvoir éliminer ce fléau avant 2030.

Une boîte de collecte attend vos cartouches d'encre vides en Mairie.

Recensement de la population 2022

Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !

Encore plus simple par internet :

le-recensement-et-moi.fr

Le recensement démarre le 20 janvier. Vous serez prévenu par votre mairie.

VIVRE À PÉRON



La **Discover Room** est un nouveau concept de sortie entre amis.

Un lieu privatisé totalement réservé pour votre groupe qui vous permettra de vous réunir, tout en découvrant un univers original et atypique rempli de différentes créations artisanales.

Un espace aux multiples facettes offrant dans un seul et même endroit plusieurs activités.

- Un atelier pour vous apprendre à prendre soin de votre peau et découvrir des recettes simples de soins maison à confectionner soi-même.
- Des conseils beauté et coiffure personnalisés accompagnés d'un buffet de dégustation visant à faire connaître différents produits d'épicerie fine pour réveiller vos papilles.
- Une boutique vivante à la décoration unique qui vous plongera dans un univers artistique et qui mettra en avant les créations de différents artisans tout en sublimant ses murs de diverses œuvres d'art.

Dans une ambiance conviviale et chaleureuse avec vos proches, vous pourrez profiter d'un agréable moment de détente pendant 2H dans un bel espace privatif de 80m2.

L'accès à ce showroom est payant et se fait uniquement sur rendez-vous, les prestations proposées à l'intérieur sont entièrement comprises dans le prix d'entrée.

Tous les produits présentés seront disponibles à la vente.

La Discover Room ouvre ses portes à 3 personnes minimum et au maximum à 8 personnes.

Possibilité d'organiser des anniversaires, enterrements de vie de jeune fille, baby shower ou réunions d'entreprises.

www.discover-room.fr

laurie@discover-room.fr

+33648493645



Les Ados sont à l'honneur

Depuis plusieurs années, le centre de loisirs accueille et divertit les enfants de 3 à 12 ans. La volonté de l'association Familles Rurales de proposer un accueil pour l'ensemble du public péronnais (3-16ans) a logiquement fait naître le projet ado.

Impulsé par l'énergique Florent, les adolescents de 12 à 16 ans se sont vus proposés une activité par mois le vendredi soir ou le samedi matin.

Les beaux jours de septembre ont permis d'organiser un tournoi multisports, en octobre les ados ont participé à un escape game et en novembre c'est un Among Us grandeur nature (adaptation d'un jeu vidéo) qui a vu le jour à Péron.



Les prochaines Echéances ados seront :

14 janvier - Loup Garou de Thiercelieux

4 février - Mario Kart Crêpes Party

Toutes les informations sont à retrouver sur instagram [@secteuradoperon](https://www.instagram.com/secteuradoperon) ou par email secteur.ado.peron@gmail.com



Au plaisir de vous retrouver

L'association des jeunes, des loisirs et de la culture (AJLC)

Des nouvelles de nos danseurs...



Après des mois sans scène ni spectacle, nos danseurs ont retrouvé avec joie leurs cours « en présentiel »... et par la même occasion, certains ont pu de nouveau participer à des concours, sources de challenges et de progrès !

Chaque année, Mme VALLA conduit des élèves jusque sur les plus hautes marches des podiums et cette reprise 2021 fut encore une fois couronnée de succès !

Le CND, Concours National de Danse, se déroule en plusieurs étapes dont une première régionale, à laquelle participaient 19 de nos danseurs. Onze en individuel classique et 1 groupe, sept en individuel jazz.

Tous ces participants, répartis dans diverses catégories selon leur âge, ont obtenu les résultats suivants en classique : 3 deuxièmes prix régionaux, 4 premiers prix régionaux, 3 premiers prix nationaux ainsi qu'un premier prix national à l'unanimité du jury et le prix « coup de coeur » avec félicitations du jury pour le ballet en groupe. En jazz aussi des récompenses ont été attribuées : 3 premiers prix régionaux, 2 premiers prix nationaux et deux premiers prix nationaux à l'unanimité du jury.

Grâce à ces belles performances, neuf danseurs étaient sélectionnés pour l'épreuve nationale qui se déroulait à Bordeaux : en classique, 2 danseuses ont obtenu un deuxième prix, une danseuse a reçu un troisième prix et le ballet en groupe s'est vu récompensé d'un premier prix. En jazz, 3 danseuses ont reçu un troisième prix et une un deuxième prix.



Chacun a donné le meilleur de lui-même, et les heures de travail supplémentaires le soir, durant les stages, les week-ends, les congés se sont avérées payantes et récompensées !

Nous félicitons encore tous nos lauréats et remercions très chaleureusement Mme VALLA pour sa disponibilité, son engagement et son professionnalisme qui conjugués au travail et à la persévérance des élèves sont la clef de ces succès.

Au plaisir de vous accueillir lors de nos spectacles,

<http://dansechallex.e-monsite.com/>

VIVRE À PÉRON

Associations



Le Basket Loisirs Gessien

Mot du Président :

« La saison 2020/2021 a été particulièrement affectée par la COVID 19 mais l'association du Basket Loisirs Gessien a tenu bon et a pu reprendre les entrainements en respectant les mesures sanitaires mises en place par la Préfecture de l'AIN. Les coachs et les joueurs étaient ravis de se retrouver après cette longue période d'interruption.



Le groupe des Coachs s'est vu renforcé de trois nouveaux coachs, parents de joueurs et joueuses.

Nous leurs souhaitons la bienvenue et les remercions pour leur volontariat.

Malheureusement, les mesures sanitaires en vigueur ne nous permettent pas d'organiser de tournoi pour le moment. Nous gardons espoir pour le tournoi de Juin 2022.

La philosophie du Basket Loisirs Gessien est de promouvoir le basket de façon ludique, sans contrainte de compétitions. Néanmoins, l'association peut également être un tremplin pour les jeunes qui souhaitent intégrer un club.

En effet, cinq de nos joueurs, formés au BLG, ont d'ores et déjà rejoint le prestigieux club du Meyrin Basket en Suisse :

Alexandre COUTE et Mickael PALLUEL en catégorie U12-1

Louhane TIERNEY et Killian CHARLET en catégorie U16-1

Naëlle POINT DU JOUR en catégorie féminine U16-1F.

Ils ont passé les détectations avec succès et certains ont déjà été détectés pour les sélections cantonales. Nous leur souhaitons bonne chance. Une fierté pour l'association que nous sommes.

Pour conclure, nous sommes toujours à la recherche d'adultes pour étoffer l'entraînement du Jeudi soir. Alors venez nombreux ! »



Le Bureau :

Président : Mr Youssef BAR-RHOUT
Trésorier : Mr Mammad NADJAFI
Vice-Présidente : Me Anne MACNABB NADJAFI
Secrétaire : Me Christiane CHARVET

Les Coachs :

Mr Youssef BAR-RHOUT
Mr Mammad NADJAFI
Mr Stephane COUTE
Mr Julien PALLUEL
Mr Ralph POINT DU JOUR
Mr Julien BARBIER
Mr Gregory LE MINTIER
Me Blandine WEPPE

Horaires et lieu d'entraînement :

Kids (6 -9ans) : les Mercredis de 17h30 à 19h00
Jeunes (10 -12ans) : les Jeudis de 17h30 à 19h00
Ados (13 - 15ans) : les Jeudis de 19h00 à 20h30
Adultes (16+) : les Jeudis de 20h30 à 22h00
Au Gymnase de l'ANNAZ à Péron

Contact :

Email : association.basket.loisirs.gessien@gmx.fr
Téléphone : +33 6 25 69 42 86 (Président)
Facebook : Le Basket Loisirs Gessien
Instagram : BLG (Basket Loisirs Gessien)



Société Musicale de Péron-Saint Jean, La Bonne Humeur

Reprise des activités et des concerts



Début septembre 2021, les seniors reprenaient le chemin de la salle de répétition pour préparer... la Saint Maurice de Thoiry. Une mise en embouchures et becs parfaite pour débiter la nouvelle saison. Pour les musiciens, ce fut un plaisir de retrouver le public et la fête en compagnie de Fabienne et Raphaël HUGON (MENIER (CH) et Delphine BERTHIER (SERGY) venus prêter mainforte.

Cette introduction passée, les partitions du programme du concert de Noël réapparurent avec un effectif fortement réduit dans nos rangs comme dans ceux de l'orchestre juniors. Chez les juniors, Benoît ETIENNE s'est retrouvé avec une petite troupe de 15 jeunes motivés. Quarante musiciens sur le papier chez les seniors ; mais voilà, avec les règles en vigueur, seules 20 à 27 chaises sont occupées le vendredi soir. Points positifs : les deux formations sont instrumentalement relativement bien équilibrées et avec quelques « bricolages » savamment orchestrés par les directeurs, le rendu musical reste encourageant.

Si les effectifs dans nos rangs ont fondu, la pandémie n'est pas seule responsable : l'école de musique, incontournable vivier producteur de jeunes musiciens, a vu ses classes de formation musicale s'éroder petit à petit ces quatre dernières années. La société a commencé à concrétiser les décisions prises lors de l'assemblée générale de juin (AG 2020) : tarifs les plus élevés revus à la baisse, présentation des instruments de l'harmonie au jeune public. C'est ainsi qu'une petite équipe de la BH a donné rendez-vous aux classes du primaire de l'école de Péron et au centre de loisir de Saint Jean en septembre dernier pour faire connaissance avec nos instruments à vent et avec la batterie. A ce jour, nous sommes encouragés à poursuivre ces rencontres : non seulement l'érosion a été stoppée, mais la courbe s'est inversée, timidement certes, mais le constat est là. Reste à confirmer cette tendance ; seul l'avenir nous le dira.

Pour remettre le calendrier administratif à jour, les sociétaires étaient convoqués à l'assemblée générale 2021 le 12 novembre 2021. Les problèmes décrits plus haut y furent largement commentés et discutés. Les chiffres précis de Claire BAYARD, notre nouvelle responsable « Ecole de Musique », confirma la légère remontée des effectifs de l'école.

En ce début décembre, et suite aux nouvelles annonces gouvernementales, nous maintenons le cap pour 2022: séminaire à Péron les 8 et 9 janvier, loto à Saint Jean de Gonville en mars (date à confirmer en début d'année), concert le 21 mai à Péron. Nous espérons ardemment pouvoir écouter nos jeunes élèves lors des prochaines éditions, les dates restant à planifier.

A l'image du projet départemental Otto SCHWARZ, d'il y a deux ans, un nouveau défi a été initié par la Fédération Musicale de l'Ain. Pour cette nouvelle aventure, chaque territoire propose une œuvre écrite par son compositeur local. Le Pays de Gex et son orchestre éphémère travaille « A la Conquête de l'Est », pièce écrite et dirigée par Denis TOURNEBISE, directeur de l'Echo du Reculet de Thoiry. Une œuvre et une pièce encore en gestation seront jouées par les quatre orchestres, avec la participation de l'Orchestre Junior des Harmonies de l'Ain qui compte deux musiciennes de la Bonne Humeur en son sein : **Agathe AMARI** (saxophone alto) et **Ciara GILLIES** (Trompette). Un grand bravo à ces jeunes filles méritantes, qui s'investissent dans cet orchestre de haut niveau musical.

VIVRE À PÉRON



La timide reprise de nos manifestations cette année nous a tout de même permis de nous retrouver et de profiter de précieux moments de partage. Ces rencontres nous font du bien et nous permettent de sortir un peu la tête de l'eau entre chaque vague... Mais tournons-nous plutôt vers 2022 et voyez ce que nous vous proposons pour notre prochaine manifestation : rire, rire et encore rire !!!

En effet la troupe de théâtre Tous En Scène jouera pour nous le 05 Mars 2022, la pièce intitulée le Gai Mariage de G.BITTON et M. MUNZ, est mise en scène par David JOUVE. Vous trouverez toutes les informations sur notre page Facebook comité des Fêtes de Péron.

Et plein d'autres surprises se préparent encore pour 2022 !!

En attendant, nous vous souhaitons de passer de belles fêtes de fin d'année, prenez soin de vous et de vos proches !

RETROUVEZ-NOUS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK  Comité des Fêtes de Péron

Pour plus d'infos 04.50.56.37.23 ou comite.peron@gmail.com

LOCATION DE MATERIEL

Le but de notre association est d'organiser des manifestations dont les bénéfices sont réinvestis dans l'achat de matériel, en prêt pour les associations adhérentes, à la location pour les autres associations et les particuliers.

N'hésitez pas à demander la liste à l'adresse suivante : locmat.cdfp@gmail.com
ou par téléphone au 06.51.81.86.52

La Fête du Cochon

Normalement et si tout va bien du côté des normes sanitaires, le fête du cochon aura bien lieu le samedi 29 janvier en la salle Champ-Fontaine de Péron. Le programme est alléchant avec dès 9 heures la vente de charcuteries traditionnelles comme les tatos, les atriaux, le boudin, les saucissons, les pâtés, etc... Du vin de bordeaux ainsi que du fromage, du miel et des biscuits compléteront ce panel de produits régionaux.

Un repas sera concocté sur place par les membres de l'amicale Péron Pétanque qui pour l'occasion aura mobilisé l'ensemble de ses membres. Cette manifestation sera complétée par diverses sonneries (Cors de chasse et Cors des Alpes) sans oublier l'élection de Mister Cochon et de Miss Peggy (déguisements). Ce sera le rendez-vous de la convivialité en faisant la part belle aux produits que nos anciens savaient fabriquer, le cochon était alors dans toutes les fermes, il était la base alimentaire de l'époque. Réservations et cartes repas vendues par les membres de l'association ou mdesmaris01@gamil.com 0609912989

Amicale Péron Pétanque

Christian DESMARIS, Président





D'UNE FEUILLE À L'AUTRE

Du samedi 8 janvier au mercredi 16 février 2022

Exposition « des arbres et des hommes » à la bibliothèque

Samedi 22 janvier 2022

à la bibliothèque de 10h à 12h

Café-rencontre

LES BIENFAITS DE L'AROMATHÉRAPIE ET DE LA SYLVOTHÉRAPIE

De nombreuses études prouvent aujourd'hui que les arbres dégagent de l'énergie ainsi que des molécules bénéfiques pour le système immunitaire, les phytoncides. Ainsi, le fait de simplement toucher un arbre sain est extrêmement bénéfique pour la santé mentale et physique. L'aromathérapie, ou science des huiles essentielles, quant à elle, possède un fabuleux arsenal autant sur le plan thérapeutique que psycho-émotionnel.

Houda ALCARAZ, nutrithérapeute et aromatologue, vous présentera ces bienfaits et répondra à toutes vos questions.

Samedi 8 février 2022

à la salle Champ-Fontaine à 20h30

Conférence de M. Alain MÉLO historien local

Dans le cadre du fil rouge de cette année « D'une feuille à l'autre » de la bibliothèque de Péron, M. Alain MÉLO donnera sa, désormais traditionnelle et attendue, conférence annuelle sur le thème de la forêt. L'exposition « des arbres et des hommes » sera visible dans la salle, le soir de la conférence et à la bibliothèque jusqu'au 16 février 2022.

A venir:

**matinées jeux de société
et lectures du mercredi matin.**

*Suivez-nous sur Facebook
afin de ne rien manquer !*

La bibliothèque est ouverte: le mardi de 16h30 à 18h, le mercredi de 10h30 à 11h30, et le samedi de 10h à 12h. Elle est fermée durant les vacances scolaires.

Pour emprunter des documents, il faut être adhérent: l'inscription est gratuite.

Le pass sanitaire est obligatoire pour entrer dans les locaux.

Retrouvez-nous sur Facebook: <https://www.facebook.com/bibliothequedeperon>



Nos bénévoles vous accueillent, vous conseillent, vous renseignent.

Si vous avez un peu de temps, n'hésitez pas à rejoindre et étoffer notre équipe, à proposer vos idées pour nous aider à développer notre activité et nos services.

VIVRE À PÉRON

Associations

CONFÉRENCE POUR LES PARENTS

GRATUITE ET OUVERTE À TOUS

« Décoder et désamorcer les émotions de nos enfants »



Venez acquérir des outils pratiques et utiles pour accueillir, décoder et désamorcer les émotions de vos enfants (et les vôtres !)

Séance de questions/réponses en fin de conférence pour répondre à **vos** questions !

Organisée par les représentants des parents d'élèves de l'école La Fontaine et animée par M^{me} Ghislaine PAUL (Enseignante, conférencière et formatrice).

Pour plus d'informations rdv sur : (QR code) ou par mail : gde.peron01630@gmail.com



Remerciements au Sou des Écoles ainsi qu'à la Commune de Péron pour leur précieux soutien



LOTO

SALLE
CHAMPFONTAINE

PÉRON

25 parties dont

1 partie enfant

15€ le carton

Dimanche 13 Mars

Organisé par le Sou des écoles de Péron

Ouverture des portes 13h

Début des jeux 14h

Restauration

Buvette sur place

Différents lots à gagner:
Paniers garnis,
électroménager, vins,
charcuteries-viandes ainsi
que différents gros lots.

+ 1 partie spéciale BINGO à 2€

IPNS / NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



VIVRE À PÉRON

Sou des Ecoles

Après plus de 18 mois avec très peu de manifestations, le Sou a pu élire un nouveau bureau et proposer certaines actions et manifestations depuis la rentrée. Nous pouvons nous féliciter de l'accueil des familles et de la réussite des divers projets malgré le contexte sanitaire.

Ce qui s'est passé depuis la rentrée scolaire :

L'année a tout d'abord commencé en septembre avec la traditionnelle bourse enfantine. Ce ne fut pas simple de relancer les manifestations tout aussi bien auprès du public que des bénévoles, mais grâce à l'impulsion d'Anna, ce fut une bonne reprise. L'élection d'un nouveau bureau cet automne fut l'occasion de remercier chaleureusement Aline, Chantal, Lucie, Nancy, et Sébastien pour leur implication précieuse dans le Sou sur ces dernières années qui auront permis entre autres, avant la crise sanitaire en 2019 de proposer de nombreux voyages pour le plus grand bonheur des enfants. De nombreux parents très actifs nous quittent du fait du passage de leur enfant au collège, nous leur souhaitons à tous une bonne suite.

Quentin préside un nouveau bureau avec une nouvelle équipe dynamique pleine de promesses : Adeline, Anna, Emilie, Gaëlle, Gwénaél, Jade, Noémie, Pamela, et Saskia ainsi que les parents et enseignants qui viennent aider.

Le Sou participait à la sortie de l'école du vendredi 16 octobre à l'opération brioches menée par la mairie avec les différentes associations de la commune où 100 brioches ont été vendues au profit des enfants de l'ADAPEI. Encore une fois nous n'en avons pas assez pour répondre à la demande, merci à tous pour cet élan solidaire.

La belote organisée le 12 novembre dernier a su rassembler 42 doublettes, soit 30 pourcent de plus qu'à l'accoutumé. Une vraie réussite en plus de la buvette, de la restauration et la tombola. Merci à la belote gessienne et aux partenaires Intermarché, la fromagerie Jourdan, et la Contrebande de Jeux.

Cette période fut aussi l'occasion d'organiser en ligne une commande de chocolats, et de box goûter. D'ailleurs suite au succès et aux réponses du questionnaire, cette initiative sera reproduite avant chaque vacances.

Concernant les activités des enfants depuis cette rentrée, différentes classes de CP et CE1

ont pu se rendre à la piscine. Malheureusement nous avons dû annuler le festival Tôt ou T'arts (reporté au mercredi 19 janvier, on croise les doigts).

Ce qui est prévu pour ce début d'année 2022 :

Au moment où nous écrivons ce mot nous souhaitons rester confiant quant à la faisabilité d'organiser les manifestations prévues pour ce début d'année 2022 :

Cet hiver, des sorties en raquette et en ski de fond sont prévues.

Nous espérons que les enfants pourront profiter d'un maximum d'activités sur ce second semestre pour mettre des « paillettes dans les yeux de nos enfants ».

Retour des soirées P3 « Parents Playing in Péron » le Mardi 11 Janvier. Pour rappel, soirée très appréciée où les parents se retrouvent autour de jeux de sociétés dans

une ambiance chaleureuse. L'occasion également de prendre le temps d'échanger avec des personnes que l'on voit tous les jours sans forcément prendre le temps de discuter.

Nous vous convions tous pour le festival Tôt ou T'arts organisé par le centre social Les Libellules le mercredi 19 janvier à partir de 16h à la salle Champ-Fontaine où 2 spectacles attendent petits et grands. Des parts de galettes seront vendues lors de cette occasion.

Loto, dimanche 13 mars salle Champ-Fontaine, avec partie enfant. Manifestation importante pour nous et donc les enfants car elle contribue à une grande partie des activités.

Wanted bénévoles :

Le Sou des Ecoles recherche des bénévoles. Une nouvelle équipe se forme au Sou des Ecoles via un bureau dynamique mais nous avons grandement besoin d'aide. Que cela soit pour préparer des crêpes ou des gâteaux (galettes en janvier), encore d'un peu de temps sur un créneau, votre aide est précieuse afin de garantir la dynamique du Sou des Ecoles aux profits des activités des enfants qui en ont tellement besoin.

Merci de vous rapprocher d'un membre du Sou ou de nous envoyer un mail à l'adresse suivante : sou.peron@gmail.com

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette année 2022, croisons les doigts pour que celle-ci signe le retour de nombreuses activités et projets pour nos enfants.



Chères Péronnaises, Chers Péronnais,

L'ensemble des membres de la Jeunesse de Péron tient à vous souhaiter une excellente année 2022 ! Qu'elle vous apporte santé, bonheur et bien plus de fête que pour les années 2020 et 2021.

Avant d'entamer cette nouvelle année, petit retour sur les différentes manifestations qui ont clôturées l'année 2021 :

Nous avons organisé notre bal de novembre qui a connu un vif succès, les nombreux jeunes du Pays de Gex avaient envie de se retrouver pour s'amuser et danser dans un esprit de fête réjouissant ! Nous notons également l'entrée de nouveaux membres qui ont intégré la Jeunesse et qui ont pu organiser leur premier évènement. Bienvenue donc à Sarah FERNOUX, Noémie BOOM, Charlène CORNET, Ilan ROCH, Charles GRANDCHAMP, Bastien MENONI et Aloys MUZEL. Nous leur souhaitons de nombreuses années de Jeunesse et qu'ils puissent y trouver autant de joie et d'amitié que nous à leurs âges.



Pour clôturer cette année 2021, nous avons organisé notre apéro de Noël le 10 décembre dernier.

Ce petit rendez-vous est un moment privilégié pour nous car il nous permet de remercier tous nos partenaires et sponsors, nos parents, nos amis, et toutes les personnes qui nous aident lors de nos manifestations. C'est aussi l'occasion de se retrouver en petit comité pour clôturer l'année et échanger avec les habitants du village. Le froid était lui aussi au rendez-vous mais les douces chansons de notre guitariste Eric et les différentes collations offertes ont su réchauffer les cœurs.

Le père Noël est aussi passé sur Péron et, avec le soutien du Crédit Agricole de Collonges, a missionné la Jeunesse de Péron de distribuer 3 permis de conduire gagnés suite à notre grand concours. Ce sont donc trois jeunes de Péron, St Jean de Gonville et Thoiry qui ont reçu leur inscription offerte sous le sapin. Bravo à eux ! Cette opération fait partie du plan d'initiative locale du C-A, et cette année, la Jeunesse de Péron s'est engagée pour permettre à des jeunes pour qui il est compliqué de passer le permis, de s'inscrire dans une auto-école.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne savons toujours pas si nous pourrions organiser la Vogue de la Saint Antoine, les 15 et 16 janvier 2022. La situation liée au Covid, les mesures instaurées semaine après semaine et l'insécurité dans l'organisation complique largement la tâche. Dans l'attente et dans l'espoir de pouvoir entamer 2022 de la meilleure des façons, nous sommes d'ores et déjà en répétition pour le spectacle et en essais culinaires pour le repas. Croisons les doigts pour qu'au moment où vous lirez ces lignes, la vogue ait pu avoir lieu.

Nous serons heureux de vous retrouver à nouveau à l'occasion de futurs évènements conviviaux et festifs.

Au plaisir de vous retrouver les 7 et 8 mai pour la foire de printemps.

La Jeunesse de Péron.



**AMICALE
DES DONNEURS DE SANG
BÉNÉVOLES**



VALSERHÔNE ET ENVIRONS

Centre Jean Marinnet - Ruelle des arts- 01200 VALSERHÔNE

Heureuse année 2022 !

Aux donateurs de sang de Peron et des environs,
Aux équipes de santé,
Aux adhérents et aux bénévoles,
Aux partenaires et aux sponsors,
A tous les Péronnais,

la présidente et le bureau de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles Valserhône et environs souhaitent bonheur et sérénité pour l'année 2022. L'année écoulée a apporté à beaucoup d'entre vous, à beaucoup d'entre nous, son lot de difficultés. Pourtant, jamais les donateurs de sang peronnais n'ont été aussi généreux et solidaires, jamais ils n'ont été aussi nombreux à tendre leur bras. Afin d'accueillir toutes les personnes qui se présentent, et pour répondre aux besoins des hôpitaux, l'EFS a programmé 1 collectes supplémentaire en 2020 puis 2021, passant ainsi de 4 à 5 collectes annuelles. Et depuis juin 2021, elles ont été avancées à 15h30 au lieu de 16h.



Nous avons ainsi pu accueillir 375 donateurs dont 64 lors de la collecte du 24 novembre (363 donateurs en 2020). Malgré les contraintes, les restrictions diverses, ils sont restés fidèles. Qu'ils en soient très chaleureusement remerciés.

Je remercie également Mme la Maire et son conseil municipal pour la mise à disposition de la Maison de Associations, et pour leur soutien logistique.

Un immense merci enfin à la dynamique équipe de bénévoles du secteur, sous la houlette de Liliane ECHALLIER, qui œuvre sans faillir à la réussite de nos collectes.....et qui aimerait pourtant accueillir de nouveaux bénévoles.

A tous, que les grandes joies et les petits bonheurs vécus en 2022 vous fassent oublier les peines inévitables.

Je vous donne rendez-vous pour la prochaine collecte de sang le 26 janvier !

La présidente : Janine MENEHINI

L'Association Paroissiale vous souhaite du fond du cœur de vivre une année de paix, de bonheur et d'amour partagée avec tous vos proches et amis.

Prenez bien soin de vous et des autres.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont œuvré pour que le Marché de Noël se déroule dans de bonnes conditions et avec succès.

Merci aux bénévoles de la paroisse qui ont confectionné bricelets, rissoles, bocaux de soupe et de cookies. Le vin chaud et la tombola ont reçu un accueil chaleureux.

Merci également aux exposants pour la qualité et la variété de leur stand.

Merci au Centre de Loisirs et au Sou des Ecoles pour leur aide et collaboration.



Quelques activités du Groupement Paroissial :

Eglise Saint Antoine de Péron : bien que l'Eglise soit un bâtiment communal, son aménagement intérieur, le fleurissement et la chaleur de l'accueil sont l'apanage de l'Association Paroissiale. Avant les fêtes importantes : Noël, Pâques, l'église bénéficie d'un grand nettoyage réalisé par des paroissiens. N'hésitez à vous faire connaître si vous souhaitez participer à la préservation d'un patrimoine qui est aussi le vôtre.

MCR - Mouvement des Chrétiens Retraités

Chaque 2^{ème} jeudi du mois de 14h15 à 16h30, les chrétiens retraités du Groupement se retrouvent pour partager, écouter et débattre sur des textes de la Bible ou sur d'autres sujets d'actualité.

Le MCR propose en outre des temps forts : pèlerinage, conférences-débats sur des sujets de société, recollection pour l'approfondissement de la foi. (ouvert à tous).

Pour plus de renseignement contacter Françoise MOUTTON au 04.50.56.33.27

Temps de partage fraternel à St Jean de Gonville

Un temps de prière et de partage est organisé par le Groupement au presbytère de Saint-Jean-de-Gonville (à côté de l'église), chaque dernier jeudi du mois de 18h à 19h (ouvert à tous).

Vous trouverez tous les renseignements utiles :

Aux panneaux d'affichage à l'entrée de chaque église

Par tél. au presbytère de Thoiry – tél. 04.74.32.86.32

- sur le site du groupement <https://catholique-belley-ars.fr/notre-diocese/paroisses/thoiry>

Notre pasteur, le Père Pierre-Yves MONNOYEUR est joignable soit par tél. au presbytère soit par courriel pierreyves.monnoyeur@gmail.com

A vos marmites !



Avec le froid et la neige qui sont déjà bien installés, la commission Communication vous propose de se réconforter avec des bons petits plats d'ici et d'ailleurs !



Pour cette première édition, nous vous proposons une gourmandise venue des montagnes Auvergnates. Toutefois, pour les prochaines parutions, nous vous laissons la place. Ainsi, vous pouvez d'ores et déjà nous envoyer vos recettes avec photos afin de donner l'eau à la bouche des Péronnais à l'adresse suivante : communication@mairieperon.fr

La Pachade de Tonton Vincent – Douceur d'enfance

Les soirs d'hiver de mon enfance prêt du fourneau, je passais souvent du temps dans la cuisine en compagnie de mon Tonton Vincent, l'observant en train de concocter de bons petits plats. Je le revois nous préparer en quelques minutes un plat simple de nos origines auvergnates, la Pachade, délicieuse crêpe qui suffisait à remplir nos estomacs et émoustiller nos papilles. Simple mais bon, idéal pour passer une bonne soirée au coin de la cheminée, et sans aucun doute l'une de mes madeleines de Proust.

Pour 2 à 4 gourmands

Ingrédients :

- 4 œufs
- 4 cuillères à soupe de farine
- 1 pincée de sel
- 20 cl de lait
- 1 pomme coupée en tranches (facultatif)

Recette :

Battre dans un saladier les œufs, puis ajouter le sel, la farine et le lait petit à petit pour obtenir une pâte à crêpes assez liquide.

Ajouter les pommes à la pâte (facultatif), préalablement cuite et dorée dans une poêle beurrée.

Dans une grande poêle, faire fondre une noisette de beurre puis verser la pâte.

Une fois la pâte prise et dorée d'un côté, faire sauter la Pachade (ou la retourner à l'aide d'une grande assiette) et la faire cuire de l'autre côté.

Servir chaud, éventuellement saupoudrée de sucre.



Le calendrier 2022



Si la situation sanitaire et les directives en vigueur le permettent, les manifestations suivantes auront lieu en 2021. Toutes les dates et informations sont à retrouver sur le site ou la page Facebook de la commune.



Date	Association	Manifestation	Lieu
JANVIER 2022			
Vendredi 7	TIOCANIE	Répétition	Maison des Associations
Samedi 8	DOJO	Galette de Rois	Maison des Associations
Mardi 11	Sou des Ecoles + Centre de Loisirs	Jeux	Maison des Associations
Mercredi 12	Comité des Fêtes	Cinéma	Salle Champ-Fontaine
Week-End 14-15-16	Jeunesse	Vogue de Péron	Salle Champ-Fontaine
Mercredi 19	Sou des Ecoles + Centre de Loisirs	Galette des Rois Festival Tôt ou T'arts	Salle Champ-Fontaine
Mardi 25	Ecole	Gestion des Emotions	Salle Champ-Fontaine
Mercredi 26	Donneurs de Sang	Don du sang	Maison des Associations
Mercredi 26	Mairie	Vœux de la Mairie 18h30	Salle Champ-Fontaine
Samedi 29	Pétanque	Fête du cochon	Salle Champ-Fontaine
FEVRIER 2022			
Mardi 1	Bibliothèque	Conférence Alain MELO	Salle Champ-Fontaine
Vendredi 4	TIOCANIE	Répétition	Maison des Associations
Mardi 8	Sou des Ecoles + Centre de Loisirs	Jeux	Maison des Associations
Mercredi 9	Comité des Fêtes	Cinéma	Salle Champ-Fontaine
Week-end 12-13	Association ALMURIC	Salon Science Fiction	Salle Champ-Fontaine
Samedi 25	Mairie	Repas CCAS	Salle Champ-Fontaine
MARS 2022			
Vendredi 4	TIOCANIE	Répétition	Maison des Associations
Samedi 5	Comité des Fêtes	Théâtre	Salle Champ-Fontaine
Samedi 5	Vergers TIOCAN	AG	Maison des Associations
Mardi 8	Sou des Ecoles + Centre de Loisirs	Jeux	Maison des Associations
Mercredi 9	Comité des Fêtes	Cinéma	Salle Champ-Fontaine
Samedi 12	Mairie	Repas communal	Salle Champ-Fontaine
Dimanche 13	Sou des Ecoles	Loto	Salle Champ-Fontaine
Samedi 19	Rugby Club Canton Collonges	Repas dansant	Salle Champ-Fontaine
Dimanche 20	Comité Paroissial	Bol de riz	Salle Champ-Fontaine
Mercredi 23	Donneurs de Sang	Don de sang	Maison des Associations
Samedi 26	Belote Gessienne	Master	Salle Champ-Fontaine
Samedi 26	DOJO	Compétition	Gymnase
AVRIL 2022			
Vendredi 1	TIOCANIE	Répétition	Maison des Associations
Samedi 2	Sou des Ecoles	Bourse enfantine	Salle Champ-Fontaine
Dimanche 3	Vergers TIOCAN	Loto	Salle Champ-Fontaine



NUMEROS D'URGENCE



SAMU, Médecins de garde	15
GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
Appel d'URGENCE européen	112
PHARMACIE de garde	3237

CABINET MEDICAL

ST JEAN DE GONVILLE	04 50 56 44 21
COLLONGES	04 50 56 71 00

INFIRMIERES

Cabinet COLLONGES	04 50 56 71 64
-------------------	----------------

HOPITAUX

Centre Hospitalier Alpes-Léman	04 50 82 20 00
Centre Hospitalier d'Annecy	04 50 63 63 63
Centre Hospitalier de Saint-Julien	04 50 49 65 65
Tougin Gex	04 50 40 38 38
Cantonal à Genève	00 41 22 372 33 11
La Tour à Meyrin	00 41 22 719 61 11

COLLECTE DES DÉCHÈTS

Ramassage des ordures ménagères	le jeudi
Maison des usagers gessiens	04 50 40 95 00
Allo Encombrants	04 50 20 65 86

DÉCHÈTERIE PERON

04 50 59 14 64

Fermée les jours fériés

De mars à octobre	
Du lundi au vendredi	8h30 à 12h00 13h30 à 18h00
Le samedi	8h30 à 18h00
Le dimanche	9h00 à 12h00
Novembre à Février	Fermeture à 17h00

SANTE SUR LA COMMUNE

PHARMACIE

PERON, ZA de Pré Munny 04 50 40 10 34

OSTEOPATHE E. PORTHA

04 50 59 98 06

PSYCHOLOGUE B. RANDOT

04 50 41 65 37

ENFANCE ET SCOLAIRE

Ecole primaire - maternelle 04 50 56 37 52

Collège 04 50 59 58 00

Centre de Loisirs 04 50 48 31 52

Halte-Garderie La Roulinotte 06 88 90 10 55

SERVICES SOCIAUX

Assistante Sociale, ST GENIS POUILLY 04 50 42 12 65

Point d'accès au Droit, GEX 04 50 41 35 86

CAF de l'AIN 0 810 25 01 10

Pôle Emploi, ST GENIS POUILLY 3949

BIBLIOTHEQUE

Téléphone	04 50 56 41 39
Le mardi	de 16h30 à 18h00
Le mercredi	de 10h30 à 11h30
Le vendredi	de 16h30 à 18h00
Le samedi	de 10h00 à 12h00

CINEMA PERON

cinemaperon@gmail.com

RESTAURANT SUR LA COMMUNE

Auberge Communale de la Fruitière	04 85 03 90 23
L'Hippocampe	04 57 28 40 16
L'Alambic	04 50 48 85 77
Pizza Roma (Foodtruck)	04 50 59 40 71
Obsessions Culinaires (Foodtruck)	07 87 29 14 32
Pizzeria La Baronessa	04 57 28 16 17

TAXI

chapelain@orange.fr (Réservation) 06 33 41 45 79



POLICE MUNICIPALE



Ligne administrative 04 50 59 33 12

Direct 06 07 04 65 97 / 06 07 06 03 11



**NOTRE MÉTIER,
VOUS
ACCOMPAGNER!**

**NOUS AVONS
DES
SOLUTIONS
24/24H 7/7J**

ACCOMPAGNEMENT VIE QUOTIDIENNE

**ENTRETIEN DU LOGEMENT
GARDE D'ENFANTS DE + 3ANS
COURSES
RÉALISATION DE REPAS**

AIDE À LA PERSONNE

**TRANSFERT, INSTALLATION
SURVEILLANCE
AIDE À LA TOILETTE....**

VIE SOCIALE

**TRANSPORT ACCOMPAGNÉ
ACCOMPAGNEMENT AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS
STIMULATION
ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE (MATÉRIEL FOURNI)**

OFFRE DE REPIT

**PRÉSENCE DE JOUR ET DE NUIT
RÉPONSE RÉGULIÈRE OU PONCTUELLE**

NOUS INTERVENONS SUR VOTRE COMMUNE

Ain Domicile Services
Laurence JOLY
10 rue de l'Orme
01 100 OYONNAX
et 6 rue de Broliat
01 460 MONTREAL LA CLUSE
04 74 73 78 38 - 06 85 48 53 44
oyonnax.montreal@ain-domicileservices.fr

DEVIS GRATUIT

L'essentiel c'est vous !

Comité de rédaction :

Martine GOLAY RAMEL, Amandine ROSSAS, Céline FOURNIER, Luc BARRIERE-CONSTANTIN, Guillaume MARTINOD, Dominique GIGI